

(NI) - 874
- 875

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Acquisition d'objets et de documents de collection historique

P. J. : - 2 projets de délibération
- 2 descriptifs des pièces des collections

En application du décret n° 2013-512 du 17 juin 2013 modifiant le décret du 2 septembre 1996 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes, des provinces, du territoire et des établissements publics de Nouvelle-Calédonie, le conseil municipal est amené à se prononcer par ses délibérations autorisant «l'acquisition d'œuvres et d'objets d'art, d'objets d'antiquité et de collection destinés à entrer dans le patrimoine de la collectivité».

Les documents et objets de collection concernés par ces acquisitions sont appelés à rejoindre la collection historique de la collectivité afin d'être conservés et préservés pour les générations futures, mais également valorisés par leur présentation lors d'expositions au Musée de la Ville et de publications.

Les caractéristiques des pièces de collection proposées par le collectionneur Monsieur Louis-Georges VIALE sont les suivantes :

- Une case kanak de Charley Weiss, vers 1950, à 50.000 F/CFP ;
- Un lot de deux valises portant les étiquettes des Messageries maritimes, 1930-1950, à 5. 000 F/CFP.

Les caractéristiques des pièces de collection proposées par le collectionneur Monsieur Jean-Claude ESTIVAL propriétaire de la *Malle du gouverneur* sont les suivantes :

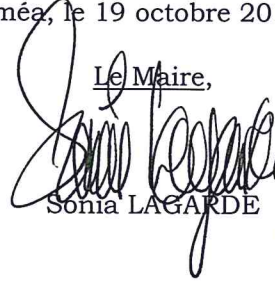
- deux étiquettes de la maison Dupuy à Nouméa, fin XIXe siècle à 15.000 F/CFP ;
- *The New York Times* du 26 avril 1942 à 8.000 F/CFP ;
- un poster des Troupes coloniales extrait du *Petit Journal* du 13 juillet 1913 à 10.000 F/CFP ;
- un dessin du défilé du cinquantenaire de la prise de possession en 1903 par Jean-Pierre ORMAND, en 1976, à 26.000 F/CFP ;
- un billet de 100 F de l'Établissement de Nouméa (banque Marchand) de 1875 à 300.000 F/CFP ;
- une lettre de change de la Banque de la Nouvelle-Calédonie (banque Marchand) de 1876 à 12.000 F/CFP ;
- une paire de boutons de manchette de 1949 à 5.000 F/CFP ;
- un plan de Nouméa, daté de 1881, de M. MASSONI, chef de service de topographie, à 65.000 F/CFP.

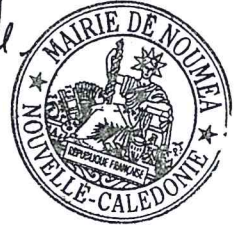
Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser ces acquisitions et d'habiliter le Maire à signer tout document afférent.

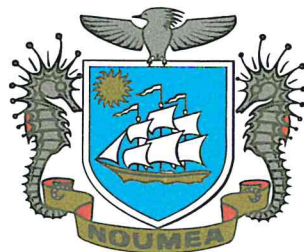
Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 19 octobre 2017

Le Maire,


Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

 874
 (N)
 Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

L'an deux mil dix-sept, le mardi 14 novembre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION
30.10.2017

DATE D'AFFICHAGE
07.11.2017

Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Christine BELLET
M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Henri OUILLEMON
Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Patrick SENS
Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
M.	Daniel LEROUX	Mme	Charlène SOERIP
Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Marc DESCHAMPS
Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
M.	Dominique SIMONET	M.	André WAMO
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Gaël YANNO
Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Isabelle LAFLEUR
M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Philippe BLAISE
Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
M.	Tristan DERYCKE	Mme	Sonia BACKES
Mme	Martine LAGNEAU	M.	Jean-Claude BRIAULT
Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Félicia BALLANGER
M.	Pierre FAIRBANK	M.	Jonas TAOFIFENUA
Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Francine BEYNEY
M.	Mathieu OUANEMA	M.	Charles ERIC
M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dominique KORFANTY
Mme	Janine BAJON	M.	Angélo PITO
M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Dina REY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Marc MANSEL	M.	Christophe CHEVILLON
conseillers en exercice	: 53	M.	Marc ZEISEL	Mme	Laurène CASSAGNE
		Mme	Sabine KAGY	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 42	M.	Christophe OBLED	M.	Gilles UKEIWE
Nombre de votants	: 51	Mme	Karine DESTOURS	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
(9 procurations)		Mme	Germaine NEWEDOU		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2017/874
autorisant l'acquisition d'objets et de documents de collection historique

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **14 NOV. 2017**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/198 du 14 mars 2017 relative au budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2017/735 du 19 octobre 2017,

La Commission de la Culture, du Patrimoine et des Echanges Culturels entendue en séance du 26 octobre 2017,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée l'acquisition d'objets et de documents de collection historique pour un prix de 55.000F/CFP :

- Une case kanak de Charley Weiss, vers 1950, à 50.000 F/CFP ;
- Un lot de deux valises portant les étiquettes des Messageries Maritimes, 1930-1950, à 5.000 F/CFP.

ARTICLE 2 /

Le Maire est habilité à signer tout document relatif à cette acquisition.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée à monsieur Louis Georges VIALE.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **14 NOV. 2017**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **15 NOV. 2017**

Le Maire,

Setha LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.C.P.R. (S.C.V.P.)	-	1
M. Louis Georges VIALE	-	1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **16 NOV. 2017**
au Commissaire Délégué
et notifié le **20 DEC. 2017**
~~et la présente~~
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances

16 NOV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



L'objet : *Case kanak* de Charley Weiss

Date : vers 1950

Matériau : bois (gaïac)

Dimensions : 32 cm x 13 cm de diamètre

État : excellent

Prix : 50 000 F



Observations :

Victor Weiss, habitant Koumac, commence à sculpter des figurines dans du bois de gaïac (ou plutôt faux gaïac, *Acacia spirorbis*) à son retour du front, en 1919. C'est véritablement à partir des années 1930, et dès les années 1940 avec son fils Antoine Charles (1911-1979), dit Charley, qu'il met en place certains canons de représentation du monde kanak.

Ils fabriquent ainsi des cases : le tertre empierré, la porte et son pourtour, la toiture sont taillés dans une seule pièce de bois, exigeant l'utilisation d'un duramen homogène assez long et sans défaut. Les chambranles sont figurés de part et d'autre de la porte, creusée profondément et devant laquelle sont fichés et collés deux petits personnages sculptés, un couple le plus souvent debout. Les exemplaires connus montrent l'originalité de ces réalisations, toutes différentes. Le sommet de la case est percé d'un petit trou dans lequel est fichée une flèche sculptée dans une mince pièce de bois, elle aussi chaque fois unique.

Outre les cases et les personnages, on trouve des serre-livres, des coupe-papiers, des couverts à salade, toujours en bois de gaïac et utilisant la figuration humaine.

(Texte de Louis Lagarde, extrait du catalogue *Un coin de paradis* – 2017)



Le document : deux valises avec les étiquettes Messageries maritimes

Date : 1930-1950

Matériau : carton bouilli, bois, tissu

Dimensions :

87 cm x 50 cm X 26 cm

100 cm x 56 cm X 34 cm

État : usagées mais complètes

Prix : 5 000 F (les deux)



Observations :

Par ces valises c'est l'illustration des voyages, des migrations et de l'économie du transport qui peut être présentées.

Les lignes des Messageries maritimes sont fondamentales pour l'histoire du transport en Nouvelle-Calédonie. En 1882, une liaison régulière est mise en place entre Marseille et Nouméa, suite à la convention signée entre le gouvernement français et la Compagnie des Messageries maritimes (devenue CGM en 1977 et CMA CGM en 1996).

Durant une décennie (1930-1937), la Compagnie des Messageries maritimes a débarqué 2 000 touristes.

Deux paquebots mixtes identiques, le *Calédonien II* et le *Tahitien*, construits spécifiquement pour la ligne Marseille-Australie (via Nouméa) assurent un service tous les deux mois, à partir de 1952. Les Calédoniens se souviennent ainsi des mémorables voyages pour se rendre en Métropole, mais aussi de l'accueil du paquebot au port de Nouméa, distraction suivie par de nombreux Nouméens.

En 1972, trop fortement concurrencée par l'avion, la ligne est supprimée.

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

875

(N)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le mardi 14 novembre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 30.10.2017	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Christine BELLET
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Patrick SENS
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	M.	Daniel LEROUX	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Marc DESCHAMPS
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Dominique SIMONET	M.	André WAMO
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Gaël YANNO
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE 07.11.2017	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Martine LAGNEAU	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Pierre FAIRBANK	M.	Jonas TAOFIFENUA
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Francine BEYNEY
	M.	Mathieu OUANEMA	M.	Charles ERIC
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Janine BAJON	M.	Angélo PITO
	M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Dina REY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Marc MANSEL	M.	Christophe CHEVILLON
			M.	Marc ZEISEL	Mme	Laurène CASSAGNE
			Mme	Sabine KAGY	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	:	42	M.	Christophe OBLED	M.	Gilles UKEIWE
Nombre de votants (9 procurations)	:	51	Mme	Karine DESTOURS	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
			Mme	Germaine NEWEDOU		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2017/ 875
autorisant l'acquisition d'objets et de documents de collection historique

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **14 NOV. 2017**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/198 du 14 mars 2017 relative au budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2017/735 du 19 octobre 2017,

La Commission de la Culture, du Patrimoine et des Echanges Culturels entendue en séance du 26 octobre 2017,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée l'acquisition des objets et documents suivants de collection historique pour un prix total de 441.000 F/CFP :

- deux étiquettes de la maison Dupuy à Nouméa, fin XIXe siècle à 15.000 F/CFP ;
- *The New York Times* du 26 avril 1942 à 8.000 F/CFP ;
- un poster des Troupes coloniales extrait du *Petit Journal* du 13 juillet 1913 à 10.000 F/CFP ;
- un dessin du défilé du cinquantenaire de la prise de possession en 1903 par Jean-Pierre ORMAND, en 1976, à 26.000 F/CFP ;
- un billet de 100 F de l'Établissement de Nouméa (banque Marchand) de 1875 à 300.000 F/CFP ;
- une lettre de change de la Banque de la Nouvelle-Calédonie (banque Marchand) de 1876 à 12.000 F/CFP ;
- une paire de boutons de manchette de 1949 à 5.000 F/CFP ;
- un plan de Nouméa, daté de 1881, de M. MASSONI, chef de service de topographie, à 65.000 F/CFP.

ARTICLE 2 /

Le Maire est habilité à signer tout document relatif à cette acquisition.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée à Monsieur Jean-Claude ESTIVAL.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **14 NOV. 2017**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **15 NOV. 2017**

Sonia Lagarde
Le Maire,
Sonia LAGARDE


DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.C.P.R. (S.C.V.P.)	-	1
M. Jean-Claude ESTIVAL	-	1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **16 NOV. 2017**
au Commissaire Délégué
et notifié le **20 NOV. 2017**
~~et / ou publié le~~
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,



Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances

**Propositions d'acquisition
pour la collection historique de la Ville de Nouméa**



Le document :
deux étiquettes de la maison Dupuy à
Nouméa

Date : fin XIX^e siècle

Matériau : chromolithographie
Dimensions : 11 cm x 12 cm

État : excellent
Prix : 15 000F (encadré)

Observations :

étiquettes de liqueur hygiénique, l'une de papayer (imprimeur Palyar - Paris), l'autre de citronnelle (imprimeur – Habaner, Louvriez et Douen successeur).

Bien qu'imprimés en France, ces documents spécifiquement calédoniens, très parlant pour illustrer le quotidien des années 1890-1910.

Malheureusement nous n'avons pas encore réussi à identifier l'établissement Dupuy.





Le document : *The New York Times*

Date : 26 avril 1942

Matériau : papier journal, version luxe pour les exemplaires reliés (d'où les trous de couture sur le côté)

Dimensions : 43 cm x 57 cm

État : excellent

Prix : 8 000 F

Observations :

premier document présentant au grand public américain l'installation des forces de l'US Army en Nouvelle-Calédonie. Celle-ci s'est effectuée en mars 1942, mais la communication a été différée pour raison militaire. L'article qui se poursuit en page 2 donne quelques précisions sur la politique française mais reste très évasif sur les dispositifs américains dans le Pacifique.

Journal complet, mais principalement intéressant par sa Une.

On peut également voir la jeune princesse Élisabeth d'Angleterre, en costume scout, soutenant l'effort de guerre.

Rares sont les documents qui mentionnent la Nouvelle-Calédonie dans la guerre du Pacifique.

Le document : poster des Troupes coloniales extrait du *Petit Journal*

Date : 13 juillet 1913

Matériau : papier journal imprimé à l'encre noire et coloré au pochoir
Dimensions : 45 cm x 61 cm

État : excellent

Prix : 10 000 F (encadrée)



Observations :

très pédagogique pour l'espace de la Grande Guerre et les colonies, tout en restant dans un esprit artistique des affichistes de l'époque.

Le document : caricature du défilé du cinquantenaire de la prise de possession en 1903
Auteur : Jean-Pierre Ormand
Date : 1976

Matériaux : papier, encre et gouache
Dimensions : 43,2 cm x 16,8 cm

État : coin droit, du bas, à restaurer
Prix : 26 000 F

Ancienne collection : Godard



Observations :

l'artiste Jean-Pierre Ormand est le célèbre caricaturiste calédonien des années 1970-1980. Il est l'initiateur des grosses têtes diffusées dans *les Nouvelle-Calédoniennes*, puis rassemblé dans le livre *Ki-è-ki ? kalédonien*.

Il est également peintre et dessinateur. Il a notamment effectué de nombreuses illustrations pour *Le mémorial calédonien* (page 120, volume 3), dont ce dessin est la planche originale. Il présente, sous forme humoristique, le défilé du 24 septembre 1903, date du cinquantenaire de la prise de possession. Il s'inspire des nombreuses cartes postales éditées alors, présentant toutes les ethnies qui peuplent la colonie.

Le document : Billet de 100 F de l'Établissement de Nouméa

Graveur : Cabeson

Signature : directeur, André Marchand, et deux administrateurs, MM. Chopars et Denis

Date : 1875

Matériau : papier fiduciaire

Dimensions : 15 cm x 10,2 cm

État : coins arrondis par l'usage

Prix : 300 000 F



Observations :

billet de la banque Marchand, très rare et essentiel pour le musée que se trouve dans les locaux de la banque Marchand.

Aucun exemplaire n'est conservé dans une institution publique de Nouvelle-Calédonie. Il n'en reste de connu qu'une dizaine à travers le monde.

Il y eu trois éditions de billets pour la banque Marchand, premier billet de banque de la colonie. Une première, pour des valeurs de 5 F, 20 F et 100F, au nom de « Compagnie de la Nouvelle-Calédonie ». Une deuxième, pour les mêmes valeurs, au titre d' « Établissement de Nouméa » (dont le billet de 100 F proposé), et une troisième aux billets de la « Banque de Nouvelle- Calédonie ».

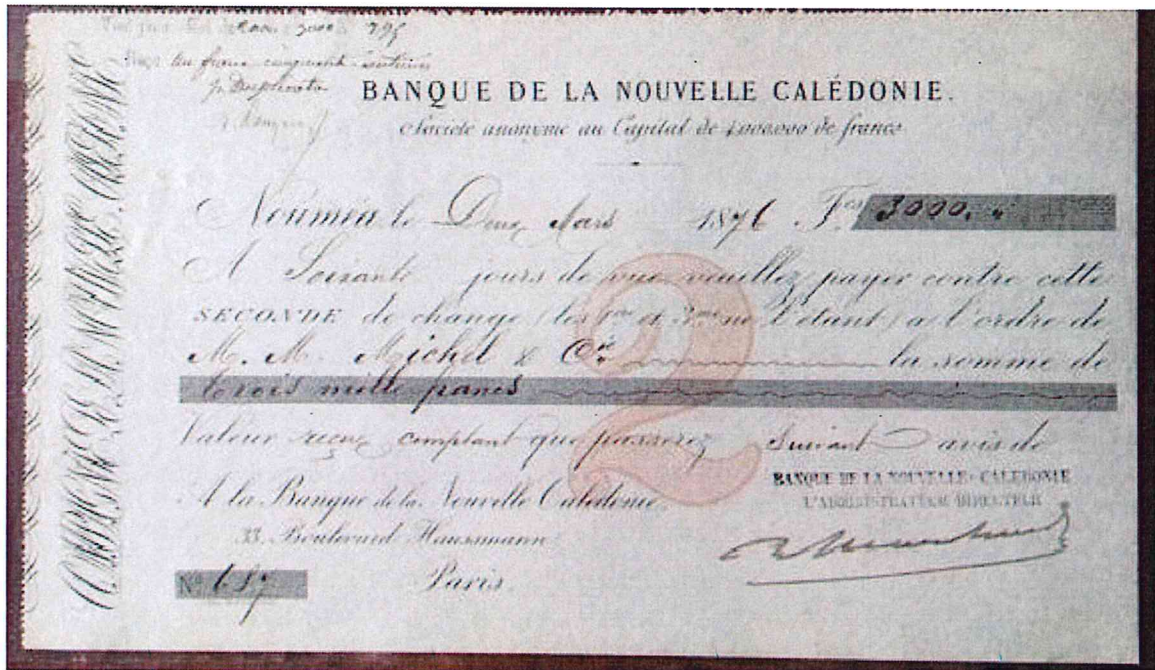
Le tampon « annulé » a été apposé par la banque lorsque le billet n'a plus eu cours ; il aurait dû être détruit (crémation).

Il faut attendre 1888 pour que de nouveaux billets soient émis en Nouvelle-Calédonie, lors de l'installation de la Banque d'Indochine.

Le document : Lettre de change de la Banque de la Nouvelle-Calédonie
Signature : André Marchand
Imprimeur : Stern - Paris
Date : 1876

Matériaux : papier fiduciaire, encre
Dimensions : 23 cm x 13,2 cm

État : Excellent
Prix : 12 000 F



Observations :

Lettre de change de la banque Marchand comme moyen de paiement d'une traite. Elle est adressée à M. Michel, négociant en vin à Nouméa.

Rare et essentiel pour le musée que se trouve dans les locaux de la banque Marchand.

Aucun exemplaire n'est conservé dans une institution publique de NC.



Le document :
Boutons de manchette
Date : 1949

Matériaux : aluminium et métal
Dimensions : 2 cm de diamètre

État : excellent
Prix : 5 000 F

Observations :

Boutons de manchette conçus pour le tourisme dans l'esprit des objets de curios développés pour les GI's en poste dans la colonie durant la guerre du Pacifique.

Conçu avec des pièces françaises de 50 centimes, gravées par Bazou, graveur des pièces de monnaies actuelles, et annoté Union Française ; la mention république française n'apparaîtra qu'en 1971 sur des pièces de monnaie.

Les pièces de centimes sont distribuées en Nouvelle-Calédonie alors que tous les prix ont été arrondis au franc. Elles ne seront pas utilisées, sauf pour de l'artisanat.

Le document : Plan de Nouméa

Signature : M. Massoni, chef de service de topographie

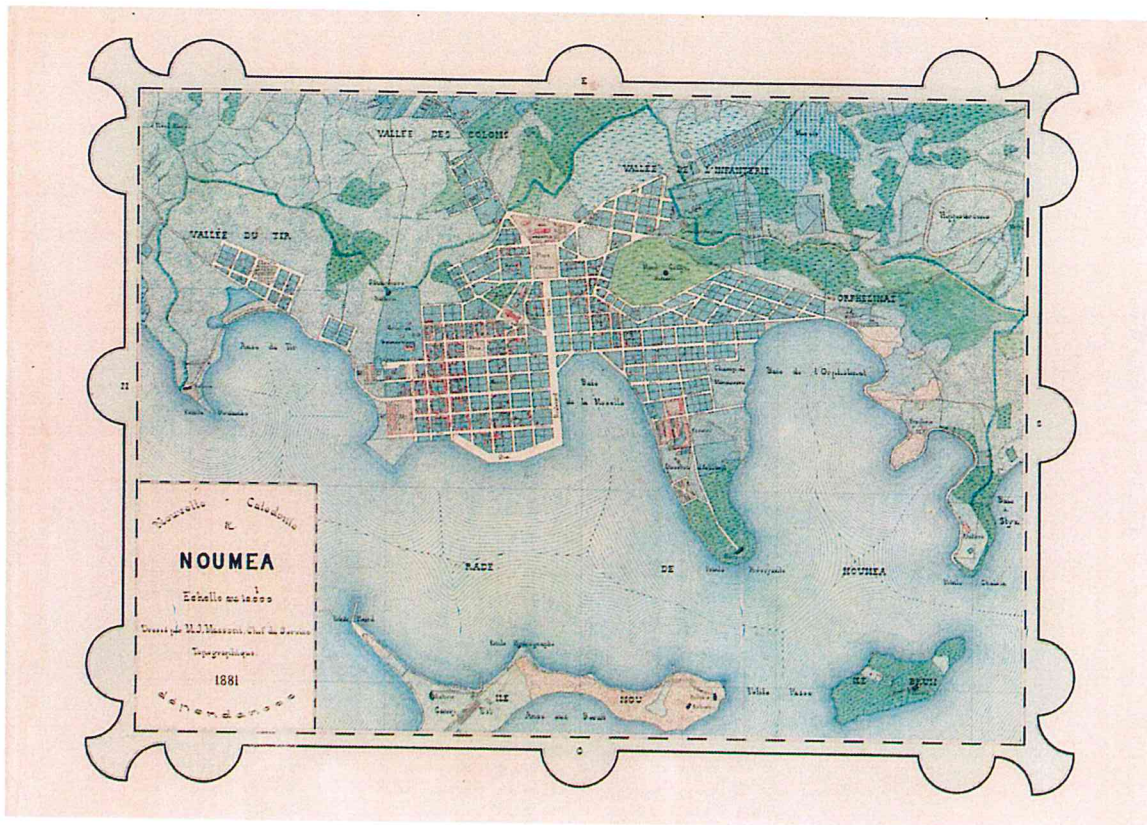
Date : 1881

Matériaux : papier, encre et aquarelle

Dimensions : 63 cmx 54 cm

État : excellent

Prix : 65 000 F (avec un cadre Napoléon III)



Observations :

Plan de la ville de Nouméa que nous n'avons pas dans les fonds de la Ville.

Présente les lots occupés et ceux disponibles.

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ